

La menace de grèves pendant les jeux Olympiques plane dans la fonction publique

Bastien Scordia

Il n'y aura pas de trêve olympique pour la contestation syndicale dans la fonction publique. Alors qu'une journée de mobilisation intersyndicale est déjà annoncée le 19 mars sur l'“*urgence salariale*”, la CGT a l'intention de déposer des préavis de grève dans la fonction publique pour la période des jeux Olympiques de l'été prochain, a annoncé sa secrétaire générale, Sophie Binet, sur France Info ce jeudi 7 mars. Ces préavis de grève devraient être déposés début avril et devraient concerner les 3 fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) pour la période du 26 juillet au 11 août prochains.

“*Il faut enfin que nos alertes soient entendues et que les Jeux soient préparés d'un point de vue social*”, a affirmé celle qui vient d'administrer un “*carton rouge*” au gouvernement sur la préparation sociale des JO.

Plusieurs “*centaines de milliers de travailleurs*” - dont des agents publics - seront “*percutés*” par cet événement sportif, a développé Sophie Binet en évoquant “*celles et ceux qui vont devoir travailler plus que d'habitude avec des heures supplémentaires*” ou “*des congés payés qu'ils ne pourront pas prendre*”. “*Pour ceux-là, nous demandons quelles sont les conditions sociales de ce travail*”, a interpellé la leader de la CGT ce 7 mars.

Des primes qui fâchent

La veille, lors d'une conférence de presse à son siège à Montreuil, la branche “Fonction publique” de la CGT (la première dans le secteur public) avait dénoncé le manque d'anticipation des employeurs quant à l'organisation des JO. “*Il n'y a pas eu suffisamment d'anticipation pour les préparer*”, a ainsi regretté la cosecraire générale de la CGT des agents de l'État, Céline Verzeletti. “*Les premières réunions ont été organisées par la DGAFP [la direction générale de l'administration et de la fonction publique] fin 2023 alors que ca fait plus de six ans que nous savons que la France organisera les JO*”.

“*Pas question de trêve olympique*”, a prévenu la syndicaliste, en faisant planer la menace de grèves sur les Jeux. Une menace qui se concrétise donc un peu plus aujourd'hui. Dans le viseur de la CGT en particulier, comme pour les autres syndicats : les primes qui pourraient être versées aux agents publics mobilisés dans l'organisation des jeux Olympiques.

Pour rappel, une circulaire de Matignon de novembre dernier avait plafonné à 1 500 euros bruts le montant de ces primes. Mais depuis, il a notamment été annoncé que les policiers pourraient toucher jusqu'à 1 900 euros de primes, soit au-delà du barème initial. De quoi semer la pagaille au

sein de la fonction publique.

D'autres préavis

Craignant des inégalités entre les agents publics, les syndicats réclament aujourd'hui des critères plus clairs pour ces primes et surtout des montants identiques pour tous les agents publics mobilisés. *“Pourquoi 1 900 euros de prime pour les policiers ? Les autres fonctionnaires ne pourraient pas l'avoir ?”* a ainsi fustigé Sophie Binet. Des précisions devraient néanmoins être rapidement apportées par l'administration sur les critères d'attribution de ces primes puisqu'une nouvelle réunion est organisée ce mardi 12 mars par la DGAFP avec les syndicats. Une réunion où la centrale de Montreuil agitera sans doute la menace de grèves.

La CGT n'est la seule à faire planer cette menace puisque d'autres syndicats, comme Solidaires ou la CFE-CGC, ont déjà prévu de déposer des préavis de grève pour la période des Jeux. Force ouvrière vient aussi d'en déposer un à compter du 19 mars, reconductible jusqu'au 8 septembre.

D'autres syndicats n'en ont pas l'intention ou hésitent encore. *“À ce jour, nous n'avons pas de demandes de nos équipes”* pour déposer des préavis de grève pour les JO, souligne pour sa part Mylène Jacquot, de la CFDT. *“Les JO seront un moment important pour notre pays, abonde Luc Farré, de l'Unsa. À ce stade, nous n'envisageons pas de les prendre comme cible”*. La FA-FP, de son côté, est en *“phase de réflexion”* à propos d'un *“éventuel dépôt”* de préavis de grève pour les JO. La FSU, quant à elle, n'envisage *“pas particulièrement”* de déposer de tels préavis à l'occasion des JO et dit viser tout d'abord la journée de mobilisation du 19 mars prochain.